

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CUSSET - 0301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/07/2026 - 2642 - 2021 B 00374 - 901 389 635 - 1001 AVENTURES

BILAN ACTIF

En Euro

1001 AVENTURES
Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ACTIF	Valeurs au 31/08/25			Valeurs au 31/08/24
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 420,00	1 111,33	308,67	559,05
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 191,50	9 674,40	2 517,10	5 349,41
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	16 927,22	10 607,74	6 319,48	6 322,69
Autres immobilisations corporelles	27 106,08	11 439,88	15 666,20	18 526,94
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	57 644,80	32 833,35	24 811,45	30 758,09
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	532 248,89	48 257,40	483 991,49	440 892,57
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	16 966,44		16 966,44	14 548,55
Autres créances (3)	5 117,12		5 117,12	11 465,86
Fournisseurs débiteurs	31,01		31,01	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	107 731,84		107 731,84	73 973,88
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	662 095,30	48 257,40	613 837,90	540 880,86
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	719 740,10	81 090,75	638 649,35	571 638,95

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Certifié conforme



BILAN PASSIF

En Euro

1001 AVENTURES
Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PASSIF	Valeurs au 31/08/25	Valeurs au 31/08/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 000,00	1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	35 633,23	901,87
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	41 907,18	34 731,36
SITUATION NETTE	88 540,41	46 633,23
Subventions d'investissement	20 269,78	30 584,61
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	108 810,19	77 217,84
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	235 259,80	113 541,36
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 953,56	6 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		58,10
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	247 783,04	321 076,02
Dettes fiscales et sociales	24 842,59	25 471,17
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	11 000,17	28 274,46
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	529 839,16	494 421,11
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	638 649,35	571 638,95

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

529 839,16

86 281,82

408 081,19

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

En Euro

1001 AVENTURES
Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Valeur au 31/08/25	Valeur au 31/08/24
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	107 747,85	42 030,88
+ Transferts de charges d'exploitation		416,67
+ Autres produits d'exploitation	2 238,94	117,16
- Autres charges d'exploitation	2 319,16	3 042,49
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	160,97	209,19
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	10 121,89	4 261,61
+ Dotations aux amortis, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	10 314,83	28 648,16
- Produits des cessions d'éléments d'actif		18 333,33
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	10 314,83	10 314,83
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles		12 389,45
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		12 389,45
+ Dotations aux amortis, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	8 242,00	6 129,00
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	89 464,71	29 340,80
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	57 872,36	10 868,15
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		5 943,88
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat	10 314,83	10 314,83
RÉSULTAT NET COMPTABLE	41 907,18	34 731,36

TABLEAU DE FINANCEMENT

En Euro

1001 AVENTURES
Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Distribution des résultats		Résultat net	41 907,18
		+ Dotations aux amorts, dépréciat., prov.	57 872,36
		+ Val. comptable des éléments d'actif cédés	()
Acquisitions d'immobilisations	3 668,32	- Produit des cessions d'éléments d'actif	()
		- Quote-part des subventions d'investis.	(10 314,83)
		AUTOFINANCEMENT	89 464,71
Capitaux propres		Cessions d'immobilisations	
		Immobilisations Incorporelles	
		Immobilisations corporelles	
Dettes financières	33 281,56	Immobilisations financières	
		Capitaux propres	
		Capital	
		Subventions d'investissement	
		Dettes financières	
		Emprunts réalisés	155 000,00
		Apports des comptes courants	4 953,56
TOTAL DES EMPLOIS	36 949,88	TOTAL DES RESSOURCES	249 418,27

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL 212 468,39

Augmentation de l'actif circulant		Diminution de l'actif circulant	
Stocks et en cours	91 356,32	Stocks et en cours	
Avances et acomptes versés sur commandes		Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients	2 417,89	Créances clients	
Autres créances		Autres créances	6 317,73
Charges constatées d'avance		Charges constatées d'avance	
Diminution des dettes		Augmentation des dettes	
Dettes fournisseurs	73 292,98	Dettes fournisseurs	
Autres dettes	17 902,87	Autres dettes	
Avances et acomptes reçus sur commandes	58,10	Avances et acomptes reçus sur commandes	
Produits constatés d'avance		Produits constatés d'avance	
TOTAL DES EMPLOIS	185 028,16	TOTAL DES RESSOURCES	6 317,73

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT 178 710,43

Disponibilités	33 757,96	Disponibilités	
Valeurs mobilières de placement		Valeurs mobilières de placement	
C. B. C. et découverts		C. B. C. et découverts	

VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE 33 757,96

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

En Euro

1001 AVENTURES
Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Exercice du 01/09/24 au 31/08/25	Exercice du 01/09/23 au 31/08/24
Ventes de marchandises	981 749,14	974 000,52
- Coût d'achat des marchandises vendues	781 811,21	809 304,34
MARGE COMMERCIALE (A)	199 937,93	164 696,18
Production vendue (biens et services)	123 360,09	95 958,98
+ / - Production stockée		
+ Production immobilisée		
PRODUCTION DE L'EXERCICE (B)	123 360,09	95 958,98
Approvisionnements		452,56
+ Autres achats et charges externes	135 461,42	118 001,46
Total C	135 461,42	118 454,02
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (Brute) (D=A+B-C)	187 836,60	142 201,14
Subventions d'exploitation		
- Impôts, taxes et versements assimilés (sauf IS)	3 942,78	4 640,84
- Salaires et traitements	64 857,29	77 727,05
- Charges sociales	11 288,68	17 802,37
Total E	-80 088,75	-100 170,26
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (F=D+E)	107 747,85	42 030,88
Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements		
+ Transferts de charges d'exploitation		416,67
+ Autres produits d'exploitation	2 238,94	117,16
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations	57 872,36	10 868,15
- Autres charges d'exploitation	2 319,16	3 042,49
Total G	-57 952,58	-13 376,81
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (H=F+G)	49 795,27	28 654,07
Résultat financier	Total I	-9 960,92
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (J=H+I)	39 834,35	24 601,65
Résultat exceptionnel	10 314,83	16 258,71
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôt sur les bénéfices (IS)	8 242,00	6 129,00
Total K	2 072,83	10 129,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte) (J+K)	41 907,18	34 731,36
Produits de cessions d'éléments d'actif		18 333,33
- Valeur comptable des éléments cédés		12 389,45
PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS		5 943,88

SOMMAIRE

En Euro

1001 AVENTURES
Du 01/09/2024 au 31/08/2025

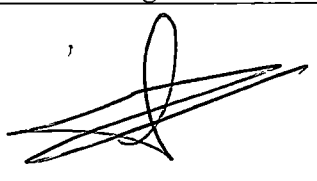
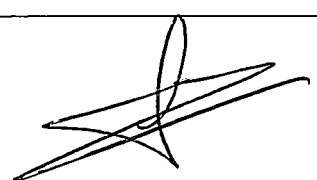
Bilan - Actif	1
Bilan - Passif	2
Cpte Résultat - Charges	3
Cpte Résultat - Produits	4
Capacité d'autofinancement	5
Tableau financement	6
Soldes intermédiaires gestion	7

1
2
3
4
5
6
7

1001 AVENTURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS "
03000 AVERMES
901 389 635 RCS CUSSET

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 FEVRIER 2026

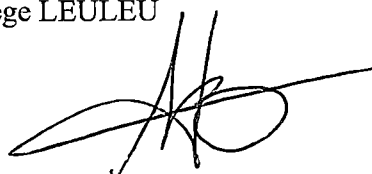
FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	SARL 1001 QUADS 115 rue Henri Becquerel - ZAL Le Brunehaut 62161 MAROEUIL	200	200	
2	M. LELEU Franck 949 chemin de Rotière 03210 MARIGNY	400	400	
3	Mme LELEU Nadège 949 chemin de Rotière 03210 MARIGNY	400	400	
	Totaux	1 000	1 000	

Nombre d'associés : 3

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés pouvoirs, arrêtée
à..... associés présents ou représentés possédant ensemble droits sociaux

La présidente
Madame Nadège LEULEU



1001 AVENTURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS "
03000 AVERMES
901 389 635 RCS CUSSET

RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 FEVRIER 2026

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025

Chers associés,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons qu'est intervenue au titre de l'exercice écoulé une convention visée à cet article dont les caractéristiques sont les suivantes :

1/ Personne intéressée : Madame Nadège LELEU et Monsieur Franck LELEU

Nature et objet : Location d'un local à usage commercial

Modalités : La SCI CH'TI BOURBONNAISE 2.0, dont Madame Nadège LELEU et Monsieur Franck LELEU sont associés, loue un local à usage commercial à la SARL 1001 AVENTURES.

Montant annuel comptabilisé en charges : 32 662,80 euros.

Fait à AVERMES,
Le 10 février 2026

La Gérance



1001 AVENTURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS "
03000 AVERMES
901 389 635 RCS CUSSET

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 25 février,
À 16 heures,

Les associés de la Société 1001 AVENTURES, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS ", 03000 AVERMES.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Société 1001 QUADS, représentée par Monsieur Franck LEULEU, en sa qualité de gérant, titulaire de 200 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Franck LELEU, titulaire de 400 parts sociales en pleine propriété,
- Madame Nadège LELEU, titulaire de 400 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Nadège LELEU, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Nc Fz

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2025 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 août 2025,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 230-1 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, IV du même code.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 320 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 août 2025.

NL FL

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 41 907,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	41 907,18 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 77 540,41 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération nette versée à Madame Nadège LELEU, en qualité de gérante, soit un montant de 15 000,00 euros, au cours de l'exercice écoulé.

En outre, la collectivité des associés approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives assises sur la rémunération de Madame Nadège LELEU, à savoir :

- Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 6 000,00 euros
- Cotisations facultatives comptabilisées en charges sur l'exercice : Néant

Aussi, l'Assemblée Générale décide, dès lors que la distribution de dividende et les intérêts de compte courant d'associé sont soumis aux charges sociales conformément à l'article L. 131-6 du Code de la sécurité sociale, que la société prendra en charge la totalité desdites cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives.

Indépendamment du remboursement sur justification des frais de représentation et de déplacement, l'Assemblée Générale décide que la rémunération approuvée ci-dessus restera inchangée sur l'exercice en cours et les prochains exercices jusqu'à décision contraire. Par ailleurs, l'Assemblée Générale décide que les cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives resteront prises en charge par la Société.

NL FL

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

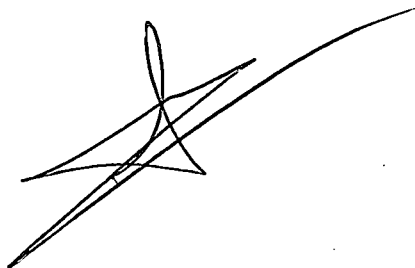
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents et/ou représentés.

Franck LELEU

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a sharp diagonal stroke.

Nadège LELEU

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, rounded loop with a vertical stroke through the center.

1001 AVENTURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS "
03000 AVERMES
901 389 635 RCS CUSSET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 FEVRIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 41 907,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 41 907,18 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 77 540,41 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 février 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

